



Règlement du concours photos

- Concours ouvert du **1er octobre au 15 mars**, organisé par le Comité des Fêtes et Animations de Feneu. **Concours photographique gratuit, réservé aux personnes résidants dans le Maine et Loire**, non professionnel de la photographie et âgé de 13 ans minimum.
- Le thème de ce concours « **PONTS et RIVIERES** » (Photographies de ponts, ou de rivières ou de ponts avec une rivière coulant dessous).
- Envoyez 1, 2 ou 3 photographies maximum, non retouchées, nommées succinctement et signées au verso.
- Formats 21 x 30, en couleur, en noir et blanc et sépia seront acceptés.
- Les photographies doivent être tirées sur papier glacé ou mat.
- Il est impératif de remplir le bulletin d'inscription, de le dater et de le signer. Tout bulletin partiellement rempli et/ou non validé par votre signature ne sera pas pris en compte.
- Vous vous engagez à respecter la charte de l'éco-photographe.
- Vous acceptez que vos photos soient publiées sur le site du comité des Fêtes de Feneu.
- Toute personne présente, reconnaissable distinctement sur une ou plusieurs photographies ne pourra poursuivre le Comité des Fêtes et Animations **de** Feneu pour violation du droit à l'image.
- Envoyez le bulletin d'inscription et les photographies, sous enveloppe cartonnée et suffisamment affranchie, ou déposez-les à l'adresse :

Comité des Fêtes et Animations
Concours photos
Place de la Mairie
49460 - FENEU

Mme COURTIER Catherine
24 rue Albert Schweitzer
49460 – MONTREUIL-JUIGNE

- Version numérique à l'adresse mail du comité des fêtes de Feneu. www.comitedesfetesfeneu.com ou cathy.courtier@yahoo.fr
- Vos photos seront exposées le jour du vide grenier le dimanche 5 avril 2020 à l'Espace culturel place de l'ancienne usine.
- 2 photographies gagnantes seront désignées par un jury composé de photographes professionnels ou semi-professionnels selon les critères de l'originalité et de la qualité technique de l'image, 2 photographies dans la catégorie coups de cœur seront choisies par les visiteurs le jour du vide grenier du dimanche 5 avril 2020. Vous ne pourrez pas cumuler les lots si 2 de vos photographies s'avèrent parmi les meilleures dans l'une ou l'autre des catégories.
- **Les lots seront remis uniquement le jour du vide grenier.**
- Les participants seront conviés à récupérer leurs photographies le jour du vide grenier.
- La remise des prix aura lieu le jour même à **18h00** autour d'un verre de l'amitié.
- Les photographies non récupérées ce jour-là seront envoyées par courrier à la seule condition que les participants aient joint à leur envoi une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour.
- Règlement, charte de l'éco-photographe et bulletin d'inscription consultables sur le site du comité des fêtes de Feneu - www.comitedesfetesfeneu.com

Renseignements : 06.63.97.36.30

